

## Visioconférence

# « Les ingrédients pour mettre en place une coopération tiers-lieu & Organisme de formation et acteurs de l'orientation »

**mardi 7 mars 2023**

Nous avons souhaité aborder ce thème en visioconférence car la coopération est un sujet inhérent à l'univers des tiers-lieux d'une part, et, d'autre part, parce que de plus en plus de tiers-lieux développent une brique formation avec notamment 50% des tiers-lieux en activités en Région Nouvelle-Aquitaine qui proposent un service de formation.

👉 Cf [le Panorama des tiers-lieux en Nouvelle-Aquitaine 2022](#).

Nous pouvons également évoquer le fait que ce développement d'offre de service est soutenu par la Région Nouvelle-Aquitaine, via un AMI régional "axe formation", dont vous trouverez la présentation via le lien suivant : [compte-rendu de la visioconférence « Présentation de l'AXE FORMATION du nouvel AMI1 Tiers-Lieux régional »](#), réalisée le mardi 15 novembre 2022.

Cette note vise à synthétiser les grands thèmes abordés durant la visioconférence par l'intervenante mais également par les participant.e.s au travers des questions qu'ils ou elles ont pu poser.

### Objectifs

- 🎯 Identifier et partager les freins et leviers ( se poser les "bonnes questions")
- 🎯 Identifier et partager la valeur ajoutée de chaque partie prenante
- 🎯 Identifier et partager les résultats souhaités de ce type de coopération

### Partenaires

- Catherine Toulisse du [400](#) à Brive-la-Gaillarde (19), administratrice et coworkeuse au 400 - [catherine.toulisse@gmail.com](mailto:catherine.toulisse@gmail.com) - 06 87 33 00 69

## Grands axes évoqués

Les différentes formes de coopération ?

De la rencontre ..... au conventionnement

Harmonisation, régulation, vie du projet

Quel est l'enjeu commun, jusqu'où aller et comment dépasser les points critiques ?

### Le témoignage avec le projet Handinum

Toutes ces questions ont été abordées à travers le témoignage de Catherine Toulisse qui coordonne le *projet HandiNum*, porté par le tiers-lieu numérique le 400 à Brive-la-Gaillarde en Corrèze..

👉 Lien de présentation vers une vidéo : [Le projet Handi Num](#) qui fait intervenir des parties prenantes du projet : Marie Hélène Barataud, directrice de Cap Emploi, Cécile Ramat, pour le Greta Limousin, Didier Trarieux, représentant des différentes associations pour les personnes en situation de handicap.

L'objet de ce projet c'est de délivrer des formations auprès des médiateurs numériques pour accueillir plus et mieux les personnes en situation de handicap.

**Avec comme objectifs de** développer l'accès des personnes en situation de handicap en multipliant les accès sur les territoires pour les accompagner vers l'autonomie numérique, ouvrir plus largement à tous publics, comprendre leur environnement et leurs contraintes, pour tendre vers l'utopie "arriver à terme à une forme d'accessibilité universelle"

### La contextualisation, l'histoire du projet

#### Ce projet est né d'un constat

Au 400, l'équipe de médiateurs numériques prônait une ouverture à tous alors que dans les faits, ils n'étaient pas en capacité d'accueillir des personnes en situation de handicap avec une approche spécifique et adaptée. Concrètement, des personnes présentant des troubles autistiques se présentaient à l'accueil et l'équipe ne se sentait ni légitime ni compétente pour accompagner ce public.

#### Puis des échanges et discussions

Cette prise de conscience a permis, dans un premier temps, de commencer à discuter sur l'accueil des personnes en situation de handicap avec le secteur du médico-social, notamment avec l'[ADAPEI](#) de la Corrèze avec qui le 400 était en relation sans pour autant avoir collaboré ; puis dans un deuxième temps, avec les secteurs de l'emploi et de la formation, avec qui le 400 a pu partager son constat. Le constat du 400 venait se croiser avec les besoins repérés sur le territoire par les acteurs de la formation, du numérique et du handicap.

C'est forts de ces constats qu'ensemble ces partenaires ont commencé à chercher des initiatives et se sont tournés vers le réseau [Hubikoop](#), réseau du numérique en Région Nouvelle-Aquitaine.

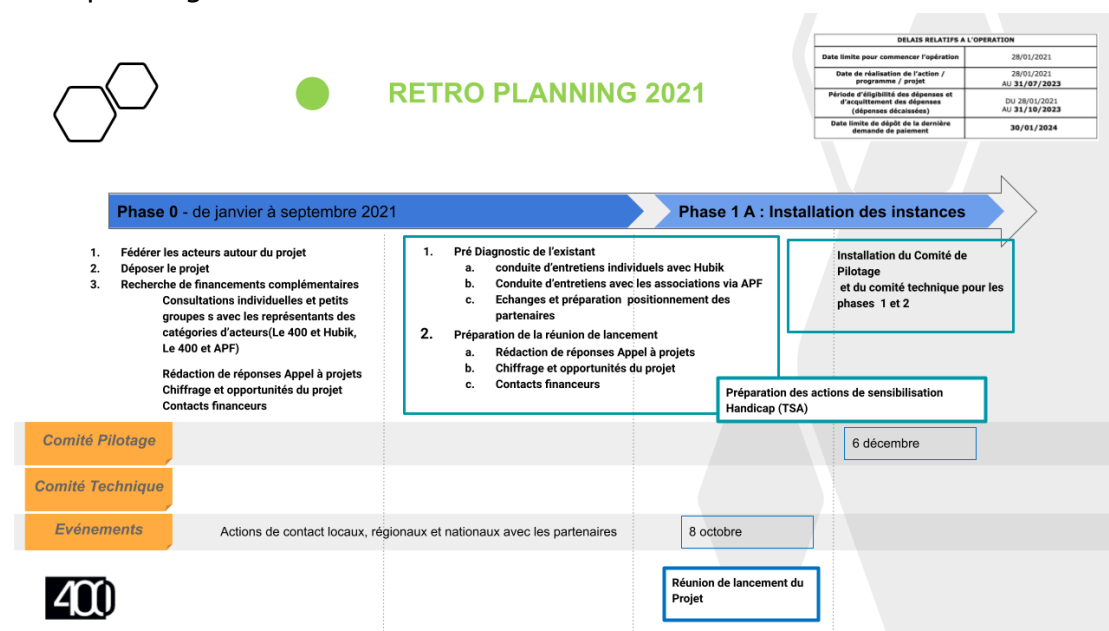
Constatant qu'il n'y avait pas de solutions repérées sur le territoire sur cette question de formation des médiateurs numériques, Hubikoop, a encouragé le 400 à travailler cette question avec tous les acteurs du territoire, notamment parce qu'un appel à projet Région *Fonds régional pour l'innovation dans la formation* (FRIF) permettrait de pouvoir travailler cette question ensemble tout en étant financés ; (cofinancement Region et AGEFIPH).

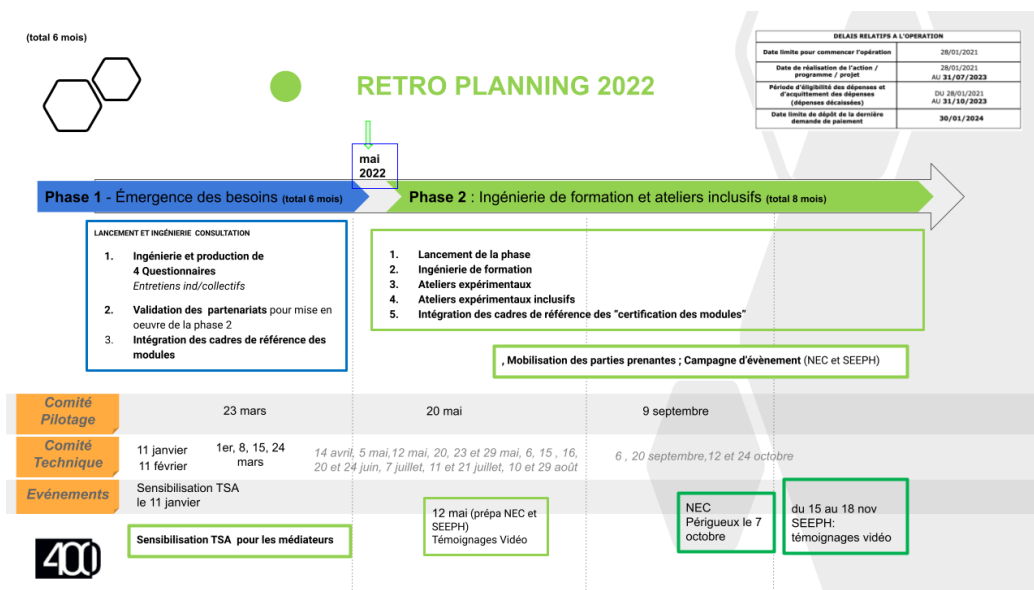
De fil en aiguille, le 400, soutenu par Hubik, avec le [GRETA Limousin](#), [Cap Emploi](#) et bien d'autres acteurs ont trouvé pertinent de s'associer pour répondre à cet appel à projet.

## La coopération en oeuvre dès le départ

Le parti pris de réponse pour Le 400 : ne pas faire une réponse complètement écrite et finalisée au dossier de subvention, (en termes de conditions de gouvernance du projet, en termes de contenus des formations, du public ciblé). L'enjeu était de dédier un premier temps à structurer la coopération avec les parties prenantes, pour co-construire les contenus ensemble à partir des besoins repérés, intégrer l'ADN du collectif territorial à ce projet .

Le 400 a alors imaginé plusieurs phases pour coopérer dès le départ - extrait du rétro-planning donné dans le dossier de subvention FRIF :





Ainsi, lors de la première **étape de consultation**, le 400 a coordonné la rencontre de différents acteurs du territoire, qui sont représentatifs de secteurs différents et indispensables à la création d'une réponse adaptée à "comment former des médiateurs numériques à accueillir des personnes en situation de handicap".

Il a fallu expliquer le projet, écouter, prendre en considération les intérêts de chacun dans un secteur sensible.

Les parties prenantes que le 400 souhaitait associer dans la gouvernance future du projet :

- les publics cibles (particuliers en situation de handicap, les associations),
- les professionnels de la formation (organismes de formation) et les prescripteurs de ces formations (Pôle Emploi, Cap Emploi, Mission locale...)
- les professionnels du médico-social,
- les professionnels de la médiation numérique (médiateurs numériques du territoire, Hubikoop)
- les partenaires associés (financeurs, institutionnels - CAF, CPAM...-, collectivités)

Ainsi, la première étape a permis de créer un groupe de contributeurs de manière large mais également de repérer quelles parties prenantes seraient investies dans le projet : le 400, hubikoop, le greta, cap emploi et un représentant des associations du handicap sont finalement devenus le noyau des contributeurs, avec l'Apf puis d'autres associations liées au handicap.

L'écueil de départ était d'imaginer que tout le monde serait investi de la même manière dans le projet, mais la question du temps à dédier au projet et du financement de ce temps a finalement permis de clarifier les niveaux d'implication de chacun ; ainsi :

→ Le 400 : porteur du projet (aspect administratif et financier) et coordonnateur des partenaires avec une ligne budgétaire dédiée ;

- Hubikoop : sur la partie ingénierie et sur la coordination communicationnelle (interne, externe sur les réseaux, sur l'élaboration de supports...) avec une ligne budgétaire dédiée ;
- Le Greta : sur la coordination de l'ingénierie de formation, et sur l'ingénierie avec une ligne budgétaire dédiée ;
- Cap Emploi : sur l'ingénierie de formation, qui a mis à disposition des RH gratuitement ;
- Un représentant des publics cibles : APf et des représentants d'association pour les 4 handicaps ciblés (H. auditif, H. visuel, H. cognitif et TSA)

Les autres acteurs seront présents lorsque le produit sera finalisé et vont alimenter les ateliers expérimentaux.

### La coopération nécessite un cadre

Il a été important de conventionner sur le "qui fait quoi". Le 400 restant le pilote, il a conventionné avec chaque partie prenante afin de poser les termes de l'implication de chacun : les missions attendues, le coût de la prestation relatif à la mission.

Le conventionnement est très important et a permis à chacun de se mettre en ordre de marche :

- clarifier les enjeux et les intentions en termes d'engagement et d'objectifs visés ;
- rémunération ou non rémunération des parties prenantes,
- se faire confiance aussi pour s'émanciper du groupe lorsque c'est opportun sans attendre la validation de chacun (qui ralentit le processus), parce que chacun est à sa place et expert dans sa mission ;

### La coopération pour aller plus loin ensemble

Cette coopération structurée n'a pas toujours été simple, les enjeux de départ évoluent dans la mise en œuvre de projet ; ce groupe de travail est un espace de dialogue, mouvant. Bien que le 400 ait conventionné avec des structures, il y a parfois eu du changement au sein de ces structures, les interlocuteurs peuvent changer, d'où l'importance des conventions établies dès le départ.

Il est nécessaire pour celui qui coordonne de prendre du temps pour expliquer à nouveau le projet, les termes de la convention, les attendus mutuels.

Le 400 note également une forme de régulation et de lecture critique interne au projet entre les différentes parties prenantes ; un enrichissement par le dialogue, par la volonté de discuter des enjeux, des avancées, la diversité des prismes des différents types d'acteurs, et leurs connaissances complémentaires du sujet sont une richesse après un

temps d'observation, de volonté de coopérer, mais de difficultés à concrétiser des actions...

Au final, s'il n'a pas été simple de réunir et de faire travailler ensemble des acteurs venus d'univers différents, cette initiative a permis une approche globale du besoin, à travers des regards croisés, où chaque acteur a mis en commun ses approches et compétences respectives pour servir l'objectif : créer des modules de formation pour former les médiateurs numériques à recevoir des personnes en situation de handicap. C'est cette création avec des champs de compétences habituellement plus cloisonnés qui nourrit les partenariats entre les différents contributeurs, et les fait évoluer par le "faire ensemble".

### La coopération questionnée par les participants à la visioconférence

#### **Pourriez-vous expliciter l'action concrète d'accompagnement-formation qui a été mise en œuvre ? quelle est la nature de l'expérimentation ? et ses résultats ?**

En termes de contenus, bien que l'expérimentation ne soit pas terminée, il a été réalisé :

- Un module de formation socle : qui est un prérequis pour suivre les autres modules - *Sensibilisation au handicap, Adaptation de la posture du médiateur pour favoriser l'autonomie, développement de la Capacité à repérer les outils de compensation humains ou techniques...*
- des modules thématiques adaptés à différentes typologies de handicaps : sensoriels, cognitifs, troubles spectre autistique ;

Chaque module de formation est testé dans des ateliers expérimentaux, avec des médiateurs numériques, afin de pouvoir ré-adapter le contenu des modules.

L'expérimentation se poursuit jusqu'à fin juin.

#### **Le travail de concertation avec les partenaires s'est-il déroulé en aval ou en amont du dépôt de dossier de subvention ?**

A la fois en amont avec tous les acteurs repérés selon les 5 typologies d'acteurs que le 400 souhaitait voir investis dans le projet : le public cible, les professionnels de la formation, les professionnels du médico-social, les professionnels de la médiation numérique et enfin les partenaires associés (financeurs, collectivités, institutionnels).

Mais aussi comme nous l'avons vu plus haut, la concertation est un travail qui ne s'arrête finalement jamais, ou qui peut se réguler en continu.

#### **La réponse à l'AAP FRIF<sup>1</sup> a-t-elle été faite en groupement conjoint solidaire ? Le cas échéant avec qui ?**

Non c'est le 400 qui a déposé en son nom le dossier de subvention ; en revanche les acteurs et parties prenantes pressenties ont relu le dossier. Puis, le 400 a choisi de mettre

---

<sup>1</sup> appel à projet Région *Fonds régional pour l'innovation dans la formation* (FRIF)

en place une phase 0 et 1, étape de concertation, où les acteurs ont pris le temps de se connaître, de structurer leur coopération et de faire un état des besoins du public cible.

**Comment le 400 s'est retrouvé acteur qui fédère ? Comment en amont la rencontre s'est faite, et comment le vide a été repéré (les besoins non remplis sur le sujet) ? Comment ça s'est passé en amont ?**

### **Step by step: du plus particulier au plus général et inversement**

On s'aperçoit, comme bien souvent dans les tiers-lieux, que les projets sont en quelque sorte le fruit du hasard ou de la vigilance à écouter, repérer ; puis il suffit bien entendu de "tirer les fils".

Le 400 reçoit le "café des aidants" de l'ADAPEI et donc sensibilisé à l'accueil des personnes en situation de handicap ; cette première collaboration (le prêt d'un espace) a permis à des jeunes autistes de découvrir le 400 et certains ont souhaité participer à des ateliers de médiation numérique.

Cette sensibilisation et ces premières demandes ont permis à l'équipe du 400 de prendre conscience de ces manques et surtout de voir qu'il ne faisait pas d'accueil inconditionnel.

De ce constat, et, grâce aux liens multiples tissés sur le territoire avec des acteurs très différents, il a été assez simple de parler de ce sujet avec les partenaires d'abord de façon cloisonné, de constater une problématique partagée dans le secteur de la formation, puis dans le cadre de l'accueil dans les organismes sociaux, et enfin de partager ce projet en concertation croisée.

Néanmoins, il est important de revenir à un objectif Mesurable, Réaliste et Objectivable dans les étapes de réalisation. Il est aussi important de passer du concept, de l'éthique du projet à la concrétisation de celui-ci dans le cadre convenu.

### **Témoignages et discussions des participants à la visioconférence**

**En quoi le tiers-lieu fédère, ouvre le champ de la coopération avec des organismes de formation ?**

La notion de tiers-lieu ne doit pas être conçue comme uniquement dans les murs ; les partenariats se font dedans et dehors indifféremment ; finalement, on garde l'ADN du "dedans" qu'on porte et essaime "dehors", ce qui nourrit en retour le "dedans" du tiers-lieu.

A travers un atelier partagé, le tiers-lieu est intrinsèquement un lieu qui fédère : parce qu'on vient y partager un espace de travail et mutualiser des outils, des équipements, parce qu'on y transmet des savoirs, des compétences, un geste, parce qu'on y transmet des valeurs ; parce qu'au-delà du service il y a tous ces échanges qui en font un lieu qui fédère une communauté qui a soif de travailler autrement.

Les tiers-lieux fédèrent des professionnels variés ; ce sont de vrais viviers de compétences qui ne demandent qu' à transmettre.

Le tiers-lieu par nature amène les partenaires à adapter leur posture, vers plus de créativité, de légèreté dans leur proposition de projet coopératif ; le tiers-lieu amène les personnes à voir les choses autrement, à tester d'autres propositions... parce qu'ils sont habitués à faire ces pas de côté pour satisfaire leur public.

La perception d'un organisme de formation sur le tiers-lieu : ce sont des lieux plein de ressources, des agitateurs d'idées, qui permettent également une agilité et une réactivité différente des habitudes d'OF.

Le tiers-lieu est l'espace idéal pour s'ouvrir à d'autres secteurs : lorsqu'on travaille dans un secteur d'activité, bien souvent on s'enferme avec les codes du secteur. Lorsqu'on travaille dans un tiers-lieu en revanche, on discute avec des personnes d'univers variés, que nous n'aurions certainement pas croisés. On ouvre alors son champ de perception et on s'enrichit mutuellement, on fait grossir la pelote de laine de l'innovation, des activités, et des expériences. C'est sur la base de ces réalisations que l'on enrichit son champ d'action.

L'idée d'un tiers-lieu c'est de s'enrichir mutuellement, par le faire ensemble, ou le vivre ensemble, en créant de l'innovation avec les apports et les freins des différents acteurs , des bénévoles, des salariés, des métiers, technicités ou expertises variées avec de l'écoute, du dialogue et des perméabilités . L'agilité est décuplée.

### **Qu'est-ce qu'un tiers-lieu attend de la coopération avec un OF ?**

Il est important de se poser la question dans l'autre sens : quel est l'intérêt pour le tiers-lieu de coopérer avec un OF ? La coopération est également basée sur la clarification des intérêts individuels pour trouver une réponse commune qui répondent aux intérêts de chacun. Il faut en avoir conscience.

Le tiers-lieu peut être un espace de création et de productions concrètes, où la formation passe par le faire : contribution à la rénovation de patrimoine bâti, participation à l'aménagement paysager du tiers-lieu, fabrication de mobilier intérieur et extérieur en réemploi, entre autres exemples.

L'OF peut permettre au tiers-lieu de proposer des plateaux techniques en les mutualisant.

L'OF peut agir sur la formalisation, la capitalisation, la transmission, la professionnalisation et le partage d'expériences...

**Comment les acteurs se rencontrent sur un besoin localement...comment un OF peut-il solliciter un tiers-lieu ? et comment le tiers-lieu peut-il solliciter un OF ? Cette rencontre est très locale, spécifique et liée à l'opportunité des rencontres.**

Les tiers-lieux doivent impulser une diversité de rencontres et de visites de leur lieu en visant la diversité et le décroisement. Ils sont acteurs du territoire, leviers d'échanges et d'expérimentations .




Ils peuvent favoriser, susciter les rencontres, créer des évènements en invitant différentes parties prenantes. Ensuite, faire fructifier sur ce terreau, tirer les fils, savoir travailler les petits pas patiemment : on commence par faire des choses ensemble aussi petites soient-elles ; on commence par se connaître, échanger, discuter, s'écouter et de fil en aiguille, si c'est fluide, on peut imaginer des espaces de collaboration, qui un jour donneront naissance à de plus grandes coopérations, avec un respect mutuel et des valeurs partagées.

D'autre part, il y a une opportunité conjoncturelle à faire que OF et tiers-lieux se rencontrent. Les OF ont vocation à aller sur les zones blanches, d'une part et, aller toucher un public éloigné de la formation, qui rejette l'institution, d'autre part. Bien souvent les tiers-lieux sont une porte d'entrée pour les OF, à la fois parce qu'ils se situent en zones blanches, et à la fois parce qu'ils séduisent justement ce public éloigné qui se sent plus à l'aise, plus en confiance dans le tiers-lieu. C'est un atout pour l'inclusion de différents publics et de motivation socio-économique, par d'autres voies, autrement!

## Bonus & contacts

### Retrouver les contacts de :

 Chloé Le Drogoff, Coopérative Tiers-lieux - Responsable de l'école mutualisée Trans//formations - 06 66 45 91 05 - [chloe@tierslieux.net](mailto:chloe@tierslieux.net)

Chloé vous propose de la contacter pour toute proposition de sujets, de thématiques autour de la formation, qui pourraient faire l'objet d'une prochaine visioconférence

 Laura Coscarella : [laura.coscarella@etudiant.univ-reims.fr](mailto:laura.coscarella@etudiant.univ-reims.fr)

Laura, est étudiante en master ingénierie de la formation et écrit un mémoire de recherche qui porte sur la posture d'accompagnement des professionnels exerçant en tiers lieux, donc si vous vous sentez concernés et intéressés par la thématique, n'hésitez pas à la contacter !

 David Ovieve, 06 15 36 25 91 - [david.ovieve@nouvelle-aquitaine.fr](mailto:david.ovieve@nouvelle-aquitaine.fr)

David est chargé de mission "accompagnement à la transformation des organismes de formation" Région Nouvelle-Aquitaine - Service Prospective et Développement des Formations / Direction de la formation professionnelle et de l'apprentissage - Il peut être ressource sur la question du renouvellement du dispositif FRIF.

## Autres vidéos de témoignages à retrouver autour du projet Handinum :

👉 Lien vidéo : ["J'essaie de faire ce que font tous les autres sur leur ordinateur, pour ne pas être coupée du monde, pour être capable d'envoyer un mail..."](#), avec les témoignages de Céline, Nicole et Victor

👉 Lien vidéo : ["La différence fait ma force aujourd'hui, j'ai envie de le montrer et j'en suis fier!"](#) avec les témoignages d' Arthur et Julien

👉 Lien vidéo : ["Pour l'avenir j'aimerais travailler ensemble, ouvrir les barrières, l'accessibilité pour le handicap : échanges, ouverture et solidarité "](#), avec le témoignage de Fabien Mana, vidéo doublée pour accessibilité malvoyants et non-voyants.

Merci pour ces échanges !

